

## COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

# INSCRIPTION MATERNELLE 1981-82

L'inscription de tous les enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre 1981 est prévue dans la semaine du 2 au 6 mars 1981 pour toutes les écoles sous la juridiction de la commission scolaire d'Amos.

Prière de contacter le directeur d'école de votre secteur afin d'obtenir plus de renseignements concernant les jours, les heures et les modalités d'inscription.

- 1) Pour être admis en maternelle, un enfant doit avoir cinq (5) ans révolus avant le 1er octobre 1981.
- 2) Le certificat de naissance est obligatoire lors de l'inscription officielle.

Rémi Bélanger.  
Directeur des Services Éducatifs.

gusano, et Jules Tremblay, président de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda, Jules Tremblay, à droite, en compagnie de la personnalité du mois de février, le docteur J. Bertrand Tardif.

## Mesurer les impacts écologiques

Le Conseil Algonquin, l'Association des trappeurs du Lac Simon et celle d'Abitibiwinni demandent au ministère de l'Environnement de former un Comité d'étude sur les impacts écologiques du projet de construction par Hydro-Québec de lignes de transmission du pouvoir électrique entre la Baie-James et Montréal.

Dans un communiqué signé conjointement, les trois organismes disent craindre que ce projet ne vienne menacer les écosystèmes situés sur leurs territoires de chasse et de trappe et ainsi mettre en péril la survie de leurs communautés.

A l'aide du Comité, ils espèrent donc pouvoir déterminer les effets du projet sur la végétation, la faune terrestre et aquatique, et "évaluer les impacts environnementaux qui pourraient entraver ou compromettre la poursuite de nos activités traditionnelles".

De leur avis, un membre de chacun des trois organismes signataires de la demande devraient faire partie du comité.